



# BULLETIN DE TOURNES

**N° 28**

**14 février 2020**

*Madame, Monsieur,*

*Les dernières intempéries ont provoqué une montée des eaux et un déplacement des nuisibles : les rats. Vous êtes plusieurs à nous avoir signalé ces désagréments.*

*Nous vous rappelons que nous tenons des produits de dératisation à votre service. Ils sont très efficaces et faciles d'emploi.*

*Venez en chercher.*

*S'il vous plaît, ne laissez pas de la nourriture pour animaux à l'extérieur ; celle-ci ne profitera pas seulement à vos animaux domestiques. Les rats ne manquent pas de s'approprier ce que vous destinez aux chiens et aux chats.*

## **Une information importante :**

*D'ores et déjà, réservez une date sur vos agendas : le dimanche 12 avril, la dernière étape du circuit des Ardennes (course cycliste) partira de Tournes. Cette manifestation verra le passage d'une caravane et la participation d'équipes internationales de renom. Le circuit des Ardennes est une course reconnue au niveau national.*

*Bien à vous,*

**Gérard CARBONNEAUX**  
*Maire de Tournes*



# Les décisions du Conseil Municipal

---

## Réunion du 7 février 2020 - 20h00

Résumé du compte-rendu (Le compte-rendu intégral est consultable sur le site internet de la commune : [www.tournes.fr](http://www.tournes.fr)).

### Présents

M. Gérard CARBONNEAUX, Mme Monique JOIGNAUX, Mme Aline HAPLIK, M. Philippe CLAUSSE, M. Jean-Loup LASSAUX, Mme Corinne D'INNOCENTE, Mme Isabelle BERTRAND, M. Gwénaél WEBER, M. Johann PRZYBYLSKI, Mme Pascale ANSELMO, M Thibault FAY, M. Gil ANGARD (arrivé à 20h38 et n'ayant pas pris part au vote des 6 premières délibérations), M Olivier SAVATTE.

### Absent ayant donné pouvoir

M. Jean-Pierre LESIEUR (pouvoir à Mme Monique JOIGNAUX).  
M. Gil ANGARD (pouvoir à M. Gérard CARBONNEAUX).

### Absente

Mme Emilie DEMANTIN.

### Secrétaire de séance

Mme Monique JOIGNAUX.

La séance est ouverte à 20h00 sous la présidence de M. Gérard CARBONNEAUX, Maire, qui procède à l'appel des Conseillers et constate que la condition de quorum est remplie.

Le conseil désigne Mme Monique JOIGNAUX comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la précédente séance du 15 novembre 2019 est approuvé.

### Informations sur les décisions du Maire prises dans le cadre des délégations du Conseil Municipal : demande de subvention

Monsieur le Maire informe le Conseil des deux demandes de subvention pour le projet de construction d'une salle omnisports, d'une part au titre de la DETR, et d'autre part, au titre du Fonds territorial communautaire. Le Conseil prend acte de cette information.



### **Acquisition d'une parcelle**

A l'unanimité moins deux abstentions, le Conseil décide d'acquérir la parcelle cadastrée AB n° 139 d'une contenance de 4 595 m<sup>2</sup> au prix de 275 000 euros en vue d'un projet de construction d'une salle omnisports.

### **Subventions aux associations locales pour 2020**

A l'unanimité, le Conseil attribue un montant de subventions de 4 100 euros réparti entre onze associations de Tournes.

### **Subventions aux associations extérieures à Tournes pour 2020**

A l'unanimité, le Conseil attribue un montant de subventions de 500 euros réparti entre trois associations extérieures à Tournes.

### **Subventions à des associations caritatives pour 2020**

A l'unanimité, le Conseil attribue un montant de subventions de 350 euros réparti entre trois associations caritatives.

### **Tarifs 2020 des concessions de cimetière**

A l'unanimité, le Conseil fixe les tarifs 2020 des concessions de cimetière à l'identique des tarifs 2019 :

- Concessions trentenaires :	120 €
- Concessions cinquantenaires :	180 €
- Columbarium :	
pour 10 ans	300 €
pour 15 ans	450 €
pour 20 ans	810 €
pour 50 ans	1 200 €

### **Tarifs 2020 des emplacements de forains**

A l'unanimité, le Conseil décide de mettre à disposition les emplacements forains pour la fête patronale 2020 à titre gracieux.

### **Tarifs 2020 de location des parcelles communales**

A l'unanimité, le Conseil reconduit pour 2020 les tarifs 2019 de location des parcelles communales à des particuliers.

### **Bons d'achat de Noël 2020 pour le personnel communal**

A l'unanimité, le Conseil reconduit pour 2020 les bons d'achat offerts par la commune aux membres du personnel communal et à leurs enfants. Ces bons seront remis au personnel présent lors de la cérémonie de Noël organisée par la mairie.



### **Attribution de prix pour le concours 2020 des maisons fleuries**

A l'unanimité, le Conseil reconduit en 2020 le concours des maisons fleuries et dote celui-ci de 750 € de récompenses, montant identique à celui de 2019.

### **Attribution de prix pour le concours photos 2020**

A l'unanimité, le Conseil reconduit l'organisation d'un concours photos sur le thème "Tournes, mon Village" et fixe à 300 € le montant maximum des récompenses, montant identique à celui de 2019.

### **Adhésion au Conseil National des Villes et Villages Fleuris pour l'année 2020**

A l'unanimité moins une abstention, le Conseil renouvelle l'adhésion au Conseil National des Villes et Villages Fleuris pour l'année 2020, pour un montant de 175 euros.

### **Adhésion au Conservatoire Européen des Cloches et Horloges d'Édifices pour l'année 2020**

Par 8 voix contre, 2 pour et 4 abstentions, le conseil décide de ne pas participer à la journée du clocher en 2020, considérant la faible participation du public.

### **Demande de remboursement d'arrhes pour la location de la salle des fêtes**

A l'unanimité, et considérant les motifs invoqués, le Conseil décide le remboursement d'arrhes pour la location de la salle des fêtes.

### **Avenant au marché pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux**

A l'unanimité, le conseil autorise la signature d'un avenant au lot N°3 pour un montant de 883 € H.T. relatif à la pose d'un meuble sous évier et d'un plan de travail à la salle des associations.

### **Demande de protection au titre des monuments historiques**

A l'unanimité, le Conseil demande l'inscription et le classement au titre des monuments historiques de deux autels secondaires de l'église et de textiles conservés à l'église.



## **Indemnités horaires pour travaux supplémentaires**

A l'unanimité, le Conseil décide de modifier le régime des indemnités horaires pour les travaux supplémentaires réalisés par certains agents.

## **Questions diverses**

### **Remerciements du Maire**

Le conseil étant le dernier de la mandature, Monsieur le Maire adresse ses remerciements aux élus municipaux et à ses adjoints pour le travail réalisé en équipe, ainsi qu'au personnel de la mairie pour leur engagement aux cotés des élus.

### **Questions du public**

Projet de création d'une salle omnisports

Ce projet sur la parcelle desservie par la rue du 8 mai soulève des inquiétudes légitimes des riverains de cette rue, eu égard à l'augmentation du trafic automobile que ce projet engendrera. Le Conseil est interrogé sur les mesures qu'il compte prendre pour limiter cet inconvénient, notamment par la création d'une sortie vers l'impasse du pâquis.

Le bon usage du terrain multisports est régulièrement perturbé par la présence de groupes de jeunes gens qui stationnent à proximité et consomment des substances prohibées. Cette présence est particulièrement gênante lors de la fréquentation de ce site par de jeunes enfants. Des mesures ont été prises par la Commune par la pose de barrière pour empêcher le stationnement des véhicules mais, à l'évidence, ce dispositif est peu dissuasif. C'est la raison pour laquelle le maire a informé les services de gendarmerie de ces faits et leur a demandé de procéder à des rondes régulières. Le même problème a été dénoncé par les riverains au bout de la rue du Moulin.

La séance est levée à 21h07.



# Informations aux habitants

---



## Affaires administratives

### ◆ Elections municipales des 15 et 22 mars

Des élections municipales et communautaires se dérouleront les 15 et 22 mars (en cas de second tour). Elles visent à renouveler les conseillers municipaux ainsi que les délégués communautaires siégeant à Ardenne Métropole (pour ce qui concerne notre commune) pour une durée de 6 ans.

Le scrutin pour les communes de plus de 1000 habitants (cas de Tournes) est un scrutin de liste bloquée. Tout bulletin comportant des noms rayés est considéré comme nul.

Les bulletins blancs sont décomptés à part, mais non pris en considération pour le calcul des suffrages exprimés.

Ne pas oublier de vous munir d'un document officiel prouvant votre identité : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte d'invalidité,...

### ◆ Campagne de sensibilisation de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge française organise une campagne de sensibilisation en porte à porte à Tournes du 2 mars 2020 au 28 mars 2020, à raison de 3 jours maximum sur cette période.

Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile au nom de la Croix-Rouge française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association et pourra intervenir entre 10h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 10h00 à 18h00 le samedi.

Cette campagne vise à sensibiliser les personnes sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française et à trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne fera pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.



## Vie associative

### ◆ Pensez à réserver vos barquettes de géranium

La municipalité renouvelle son opération "distribution de fleurs". Pour en bénéficier, il suffit de remplir le bulletin de réservation inséré et de le retourner en mairie avant le 2 mars 2020.



## Urbanisme - Environnement

### ◆ Ruisseau, entretien des berges

Lors de l'assemblée générale de la société de pêche locale, l'Étincelante, l'état des berges du ruisseau a été évoqué avec la représentante du Conseil municipal. En quelques endroits en effet, la berge s'effrite et menace de s'effondrer (ou s'est déjà effondrée !). Une visite sur le terrain a effectivement démontré la nécessité d'engager rapidement des travaux pour stabiliser le bord du ruisseau à un ou deux endroits.

La municipalité a contacté le service de la Police de l'eau à la Direction Départementale des Territoires. Une rencontre de terrain a eu lieu le 31 janvier dernier sur l'initiative du maire, avec la Police de l'eau, le représentant de l'Étincelante, quelques élus et le responsable des services techniques de la commune.

Cette rencontre a permis de préciser le type de travaux qu'il serait opportun d'engager. En effet, la loi sur l'eau encadre très strictement les interventions sur le lit des cours d'eau ; on n'y fait pas ce qu'on veut !

Il est prévu de restaurer les berges concernées au printemps prochain lorsque les conditions météorologiques le permettront, un travail qui sera conduit en partenariat avec la société de pêche.

Par la même occasion, la rencontre a éclairé la Municipalité sur les conditions dans lesquelles l'équipe technique pourra donner un coup de jeunesse aux passerelles qui enjambent le ruisseau.

### ◆ Réflexion sur le chauffage de la salle des fêtes

Température excessive ou insuffisante, le chauffage de la salle des fêtes présente des lacunes pour le moins gênantes pour les nombreux utilisateurs. A cela, s'ajoute un système de chauffage vieillissant qui commence à présenter quelques signes de faiblesse.

La municipalité s'est inquiétée de cette situation depuis plusieurs mois. Un premier chiffrage réalisé par la SOCOTEC dans le cadre du diagnostic pour la mise en accessibilité de la salle des fêtes, avait évalué à 60 000 € le coût de remplacement.

Outre la question financière, les aspects techniques ont également une grande importance : quelle solution privilégier pour un résultat satisfaisant ?



Plusieurs réunions ont déjà eu lieu avec l'Ademe et un chauffagiste. Le 29 janvier, une délégation du Conseil municipal s'est déplacée à Eteignières pour constater de visu le système de chauffage mis en place par cette commune dans sa salle polyvalente. Des investigations préliminaires fort utiles qui devront se poursuivre pour trouver une solution pérenne au chauffage de la salle des fêtes.

### ◆ **Travaux de mise accessibilité des salles communales**

Comme c'est malheureusement trop souvent le cas, les travaux de mise en accessibilité de la salle des fêtes et de la salle des associations ont pris un peu de retard. Concernant la salle des fêtes, nous attendons toujours la livraison et l'installation de la plate-forme PMR pour l'accès à l'estrade. Quant à la salle des associations, les aménagements intérieurs sont terminés, après la remise en peinture des murs par l'équipe technique. Il ne reste plus qu'à finaliser la place de stationnement pour handicapés, ce qui devrait être fait dans les tout prochains jours. Encore un peu de patience !

### ◆ **Travaux de mise accessibilité de la mairie**

La deuxième tranche des travaux de mise en accessibilité concerne la mairie et l'accès à l'église. Trois réunions se sont déjà tenues avec l'architecte qui assure la maîtrise d'œuvre de l'opération. Le projet est maintenant formalisé et la phase travaux démarrera après le choix des entreprises, sans doute au début de l'été.

Ces travaux seront mis à profit pour réaménager l'accueil de la mairie, les espaces bureaux du secrétariat ainsi que le local de conservation des archives. Il s'agit de travaux relativement importants qui occasionneront une gêne pour le personnel administratif de la mairie et pour les usagers.

Tout sera mis en œuvre pour qu'un fonctionnement normal de la mairie soit assuré pendant la période de travaux.



## **Affaires sociales**

### ◆ **Pass culture pour les jeunes de 18 ans**

Notre département figure parmi les 14 départements dans lesquels le Pass Culture est en cours d'expérimentation. Ce dispositif permet aux jeunes de 18 ans de disposer d'une enveloppe de 500 euros pour



acheter des places de cinéma, de spectacles, de théâtre ou financer des cours de danse, de théâtre, de musique, d'art plastique,...

Trois conditions sont nécessaires :

- être âgés de 18 ans ;
- résider dans le département ;
- s'inscrire sur [pass.culture.fr](https://pass.culture.fr)

### ◆ Collecte des déchets verts pour les personnes de plus de 75 ans ou handicapées

Pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive, Ardenne Métropole propose d'avril à octobre 2020 le ramassage des déchets verts auprès des personnes âgées d'au moins 75 ans ou handicapées, titulaires d'une carte d'invalidité. Cette initiative lancée en 2015 connaît un succès grandissant : en 2019, 2.415 foyers répartis sur 54 communes du territoire ont bénéficié de ce service gratuit.

Les personnes intéressées par ce service peuvent s'inscrire jusqu'au 1er mai 2020 pour la période de collecte de l'année, du 6 avril au 30 octobre 2020.

Les inscriptions sont automatiquement reportées d'une année sur l'autre : il est donc inutile d'effectuer la moindre démarche si vos déchets verts étaient déjà ramassés en 2019.

Première inscription : vous avez jusqu'au 1er mai 2020 pour vous inscrire. Après cette date, les inscriptions seront prises en compte pour la session 2021.

Le formulaire d'inscription est disponible en mairie ou peut être téléchargé à l'adresse : <https://ardenne-metropole.fr/index.php/collecte-de-recyclables>



## Vos élus au travail

### ◆ Novembre

- 25** ▪ Inauguration locaux CCI
- 26** ▪ Conseil syndical du pôle scolaire
- 28** ▪ Réunion pour le chauffage de la salle des fêtes
  - Journée don du sang

### ◆ Décembre

- 01** ▪ Repas des anciens
- 03** ▪ Réunion Maire-Adjoint
  - Réception organisée par l'ASTRM
- 04** ▪ Réunion à la CCI (relais téléphonique)
  - Commission d'Ardenne Métropole
- 05** ▪ Rendez-vous avec M. Murienne
  - Commémoration guerre d'Algérie à Montcornet
  - Inter commission Ardenne Métropole
- 08** ▪ Saint-Nicolas
- 11** ▪ Commission communication
- 13** ▪ Réunion Maire-Adjoint
  - Réunion avec le personnel
  - Célébration d'un mariage
  - Réunion de fin d'année au pôle scolaire
- 17** ▪ Repas de fin d'année de Soleil d'Automne
  - Conseil communautaire
- 19** ▪ Réunion de chantier AD'AP
- 20** ▪ Réunion avec architecte (travaux AD'AP de la mairie)
  - Noël du personnel
- 26** ▪ Rencontre avec le sénateur Marc LAMENIIE

### ◆ Janvier

- 03** ▪ Commission communication
- 04** ▪ Vœux du Maire
- 05** ▪ Concert de DIAPASON
- 06** ▪ Réunion Maire-Adjoint
  - Réunion de chantier AD'AP
  - Vœux de la CCI
- 07** ▪ Rendez-vous avec un notaire (Achat de terrains communaux)
- 10** ▪ Inauguration de la fresque de la Pépinière
  - Vœux commune de Damouzy
  - Vœux du Préfet
- 11** ▪ Vœux communes de Sury et de Arreux
- 12** ▪ Vœux commune de Charleville
- 13** ▪ Réunion de chantier AD'AP
- 14** ▪ Réunion pour le chauffage de la salle des fêtes
  - Vœux commune de Harcy
- 15** ▪ Commission communication
  - Commission Ardenne Métropole
- 16** ▪ Commission finances du Syndicat Intercommunal du Pôle scolaire
- 17** ▪ Vœux commune de Warcq
  - Vœux commune de Les Mazures
- 18** ▪ Vœux commune de Cliron
  - Vœux commune de Houldizy
- 20** ▪ Réunion de chantier AD'AP
- 21** ▪ Réunion Maire-Adjoint
- 22** ▪ Commission fêtes et cérémonies
- 24** ▪ Réunion avec architecte (travaux AD'AP de la mairie)
- 26** ▪ Vœux commune de Haudrecy
  - Vœux commune de Montcornet
  - AG de l'Étincelante
  - Concert



## ◆ Janvier (suite)

- 29** ▪ Déplacement à Éteignières (chauffage de la salle des fêtes)
- Réunion des délégués ALSH7
- 30** ▪ Commission Ardenne Métropole (Architecte Maison médicale)
- Vœux d'Ardenne Métropole à Vivier-au-Court
- 31** ▪ Réunion Maire-Adjoints
- Réunion de terrain avec la Police de l'eau (berges du ruisseau)

## ◆ Février

- 04** ▪ Réunion à la halle des sports (projet de Maison médicale)
- Réception d'un groupe d'étudiants à la médiathèque
- Inauguration de la Maison du Parc Naturel régional à Renwez
- Conseil communautaire
- Conseil syndical du Syndicat Intercommunal du pôle scolaire
- 05** ▪ Réunion FDEA à Harcy
- Contrôle de la SOCOTEC (Nouveau préaux du Pôle scolaire)
- 06** ▪ Commission finances du Syndicat Intercommunal du Pôle scolaire
- 07** ▪ Réunion à la médiathèque Voyelle à Charleville
- Conseil municipal
- 11** ▪ Réunion Maire-Adjoints
- 14** ▪ Réunion avec architecte (travaux AD'AP de la mairie)



## A noter sur vos agendas

- ◆ **2 mars** Date limite de réservation des barquettes de géraniums.
- ◆ **7 mars** Salle des fêtes - Représentation théâtrale (Troupe "La Clé des Champs").
- ◆ **15 mars** 1<sup>er</sup> tour des élections municipales.
- ◆ **22 mars** Éventuel 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales.
- ◆ **28 mars** Salle des fêtes - Repas dansant de l'A.S.T.R.M.
- ◆ **12 avril** Circuit des Ardennes (course cycliste).
- ◆ **15 avril** Chasse aux œufs organisée par le C.C.A.S.



## Coup de gueule envers quelques olibrius !

**Merci de respecter un peu plus notre environnement et le personnel technique.**

Il y a quelques jours, le responsable de l'équipe technique a dévoilé le résultat du nettoyage de la commune : un plein godet de bouteilles de bière vides... et ce n'est pas la première fois.

Affligeant ! Oui affligeant que quelques individus, souvent étrangers à la commune, viennent polluer notre village, troubler la quiétude de ses habitants par leur nuisance nocturne et occasionner une charge supplémentaire de travail pour le personnel communal qui ramasse leurs déchets.

La Municipalité ne laissera pas une poignée d'olibrius en mal de saines activités perturber la tranquillité et la propreté de notre village.



### Permanences en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent tous les jours sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie.

#### **MAIRIE DE TOURNES**

2, rue de la Citadelle - 08090 TOURNES  
tél. : 03.24.52.93.04 - Fax : 03.24.52.97.55

#### **Horaires d'ouverture** :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 11h30
- mardi : 16h00 à 19h00

#### **Contacts**:

- M. le Maire : [mairie.tournes@orange.fr](mailto:mairie.tournes@orange.fr)
- Mme BEGLOT : [accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr](mailto:accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr)
- Mme TORELLA : [mairie.tournes@wanadoo.fr](mailto:mairie.tournes@wanadoo.fr)
- Site Internet : [www.tournes.fr](http://www.tournes.fr)
- Page Facebook : [www.facebook.com/tournes.fr](http://www.facebook.com/tournes.fr)